Mr DEBELLE Jean-Claude

1, allée de la Hière

31860 PINS-JUSTARET

à

Monsieur le Maire

47160 DAMAZAN



Contacts :

06 52 80 67 23

Jeanclaude2bl@gmail.com

Pins-Justaret le 26 octobre 2023,

Monsieur le Maire,

Je suis propriétaire de la parcelle cadastrée ZA 167 située au lieu-dit 'Campagnes' sur la commune de Damazan. Ce terrain était classé constructible mais dans le dernier PLU elle a été déclassée en terre agricole.

Cette parcelle est limitrophe du chemin vicinal n° 204 avec la possibilité de raccordement énergie électrique et téléphonie.

J'ai déjà engagé des frais puisque les travaux de raccordement en eau ont étés réalisés (facture VEOLIA N° 14 S0101 10-1136 d'un montant de 1736,62€).

J'avais obtenu un certificat d'urbanisme signé par Mr le maire le 05 janvier 2012 mais je n'ai pas pu réaliser mon projet à ce moment-là.

Ayant des projets je souhaiterai que cette parcelle soit de nouveau classée en zone constructible et pour cela que ma demande soit enregistrée sur le registre de concertation du public PLUi et ensuite examinée dans le cadre de l'élaboration des nouveaux zonages (fin 2024).

Pièce jointe :

Extrait du plan cadastral concernant la parcelle ZA 167

Dossier et facture que je peux fournir :

Le certificat d'urbanisme délivré de 2012 « dossier n° CUb 047 078 10 J0020 »

Facture des travaux de viabilisation de l'alimentation en eau, effectués par VEOLIA.

En espérant que ma demande ait une issue favorable, je vous remercie Mr le Maire de l'attention que vous porterez à mon projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Claude Debelle